



COMMUNE D'ABRIES-RISTOLAS
Parc Naturel Régional du Queyras
République Française

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
UNE REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL SE TIENDRA
Mardi 28 Avril 2026 A 18 H à la salle des Fêtes d'Abriès

L'ordre du jour sera le suivant :

1. Désignation d'un secrétaire de séance.
2. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 mars 2026.
3. Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 15 avril 2026.
4. Adhésion au C.A.U.E. pour l'année 2026.
5. Subvention à la Compagnie Nu.
6. Désignation d'un correspondant « Incendie et Secours ».
7. Proposition d'une liste de 24 noms pour la Direction Générale des Finances Publiques des Hautes-Alpes pour la constitution de la CCID (Commission Communale des Impôts Directs) ;
8. Autorisation au Maire à signer la convention avec la Régie des Stations du Queyras pour le fonctionnement estival du télésiège de Gilly avec fixation des tarifs pour l'été 2026.
9. Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026.
10. Vente de coupes en bois façonnés (parcelles 37, 38, 39 et 76).
11. Autorisation au Maire à signer l'acte d'achat de terres à la SAFER – Domaine VIALE, dernière partie (suite au changement de Maire).
12. Questions diverses.

A Abriès-Ristolas, le 21/04/2026, pour affichage,
Le Maire,
Charles LACROIX